



Refuge de la Glère et lac Det Mail

Barèges - Tourmalet



(admin65gav)



Son approche requiert de la patience, mais le refuge de la Glère, havre privilégié, ouvre la voie vers un chapelet de lacs au pied du Néouvielle.

Depuis la forêt de l'Ayré, la randonnée débute en remontant la longiligne vallée de la Glère. Un profil en auge, des glissières à avalanches hivernales de part et d'autre, un torrent lézardant le fond de vallée et quelques bosquets de pins et rhododendrons ; une approche classique à la haute montagne. Rien ne laisse présager qu'au sommet du ressaut principal, le refuge de la Glère ouvre soudain la porte de l'empire cristallin du Néouvielle, un univers tout en rondeurs où scintille une constellation de lacs, petits et grands, tous plus attachants les uns que les autres.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 5 h 30

Longueur : 15.9 km

Dénivelé positif : 853 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

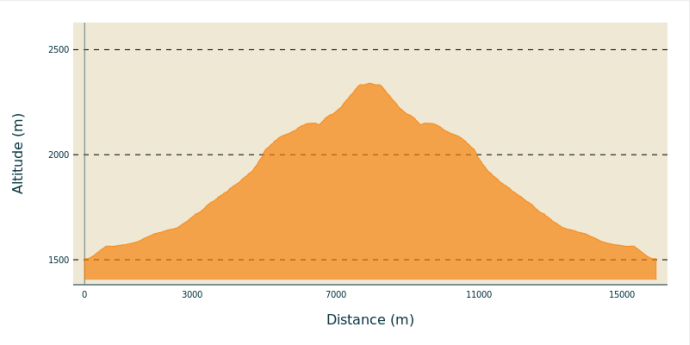
Thèmes : Lac, Refuge

Accessibilité : Chien autorisé en laisse, Départ accessible en transports publics

Itinéraire

Départ : Plateau du Lienz, Barèges
Arrivée : Plateau du Lienz, Barèges
Balisage : PR
Communes : 1. Barèges
2. Betpouey

Profil altimétrique



Altitude min 1505 m Altitude max 2340 m

A l'entrée du plateau du Lienz (1504 m - auberge "Chez Louissette"), en face de la gare de départ du télésiège, remonter une clairière où se dessine un chemin dans l'herbe.

1. A proximité des chalets du Camp Rollot (1557 m), rejoindre une piste carrossable, à suivre longuement en face pour remonter toute la vallée de la Glère.
2. Dans un virage avec parc à bétail (1680 m), au choix, conserver la piste jusqu'au refuge de la Glère, ou emprunter à gauche un sentier qui coupe les lacets qui coupe les lacets de la piste (attention sentier raide, pierreux et à l'état parfois dégradé). Une autre option de raccourci par sentier se présente, plus haut à la sortie de l'épingle de piste cotée 1945 m. Au débouché près de ruines, suivre alors la piste empierrée pour atteindre le refuge.
3. De la terrasse du **refuge de la Glère (2145 m)**, dominant le lac éponyme (un sentier permet d'y descendre), continuer par un sentier à flanc de montagne. Il ondule entre les aspérités du relief, sur une croupe panoramique entre vallée du Bolou et bassin lacustre de la Glère. Au niveau d'une prise d'eau, franchir le ruisseau par la passerelle en béton et monter vers une intersection.
4. A l'intersection de sentiers (2230 m), laisser à droite la direction du refuge Packe et choisir le sentier de gauche. Grimper ainsi sur une croupe en quelques lacets et parvenir à un petit replat (panneau du Parc national) : sans traverser le torrent, garder le sentier de droite, parfois discret, qui se glisse entre affleurements de granite et petits lacs, pour rejoindre les berges du lac principal.
5. **Lac Det Mail (2340 m)**, grand lac d'un bleu profond au contour très découpé. Le retour se fera par le même itinéraire.

Source

Topo-guide « Lacs et sommets du Pays toy à pied® »

Sur votre route...



Refuge de la Glère (A)

Le refuge de la Glère
Altitude : 2153 m - 60 places

Tél. : 06 80 01 25 64

[> Site web](#)

Crédit : (c) Refuge de la Glère

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

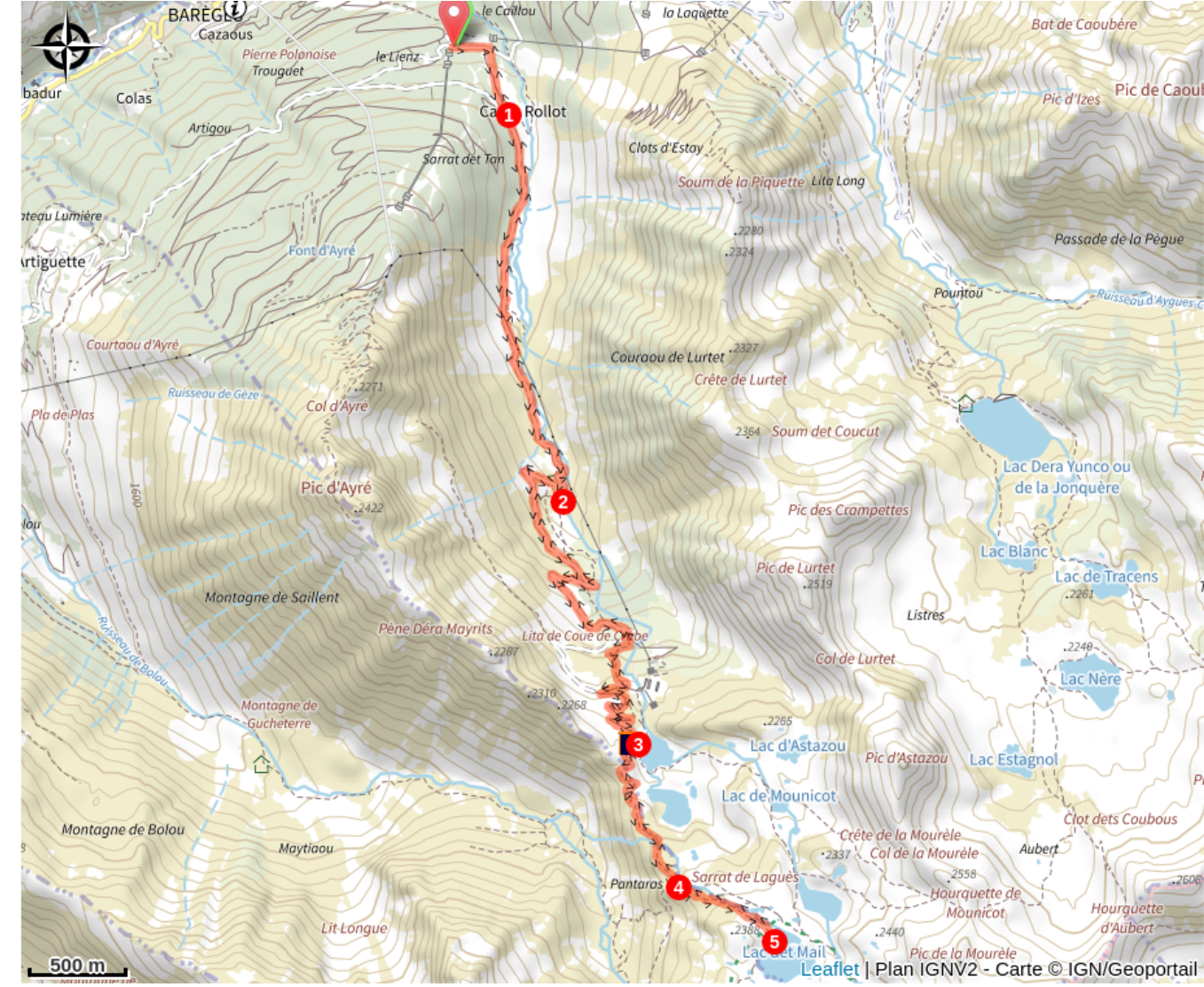
La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Barèges
Place Urbain Cazaux, 65120 BAREGES
infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : +33 (0)5 62 92 16 00
<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/bareges-tourmalet-0>



Sur votre route...



 Refuge de la Glère (A)

Toutes les informations pratiques



Chien autorisé

Sur cet itinéraire, les chiens sont autorisés mais doivent être tenus en laisse.



Recommandations

- Période conseillée :**
Itinéraire à entreprendre en l'absence de neige.
- Parc national des Pyrénées :** ATTENTION, les chiens en laisse sont autorisés jusque légèrement au-dessus du lac de la Glère. Au-delà, à partir du lac Det Mail, l'itinéraire entre en zone cœur de Parc national des Pyrénées, **les chiens sont strictement interdits dans cette zone.**
- Refuge de la Glère :**
Tél. : 09 82 12 55 32
> [site web](#)
- Respect des milieux naturels :**
> **Eviter de se baigner dans les lacs :** outre les aspects liés à la santé (risques de choc thermique), les lacs de montagne sont des milieux fragiles et peu brassés. Les résidus de crème solaire et autres cosmétiques peuvent avoir un impact sur ces milieux qui abritent une faune et une flore caractéristiques.
> **ne laisser aucune trace de son passage :** ramener tous ses déchets, même organiques ; ne pas faire de cairns ou colonnes de pierres en équilibre.
- Randonnées itinérantes dans le massif du Néouvielle :**
Le site web [Visit-neouvielle.com](#) vous présente toutes les options d'itinéraires sur le massif du Néouvielle de 2 à 6 jours de randonnée.
Une mine d'information sur le massif du Néouvielle !

Comment venir ?

Transports

- Gare SNCF la plus proche :** LOURDES
- Liaison par bus Lourdes > Barèges (village)**
Ligne de bus LIO n°965, circule toute l'année.
Descendre à l'arrêt de bus Barèges - place du docteur Fourment.
> [Consulter les horaires.](#)
- Du village de Barèges au départ de la rando** (plateau du Lienz), plusieurs

options :

> **Navette communale Barèges-Tournaboup-Le Lienz.**
Navette communale sans réservation :
1 seule montée quotidienne (pas de retour) départ à 7h30 devant l'Office de Tourisme de Barèges.
Circule pendant les vacances scolaires d'été. Tarif : 2 € / pers. Infos : 05 62 92 16 00.

> **A pied :** Rejoindre le Lienz par un sentier balisé, depuis le village.
Compter au total 2h et 300m de dénivelées de plus que ceux annoncés dans cette fiche itinéraire (soit 1h de plus à l'aller, et 1h de plus au retour).

Accès routier

A Barèges, remonter la route du col du Tourmalet (D 918) sur 2,5 km, puis bifurquer à droite sur la route de la forêt de l'Ayré et du plateau du Lienz (indiqué). La route passe plus haut sous un télésiège, décrit un virage et découvre le plateau du Lienz, où l'on se gare (auberge « chez Louissette »). Possibilité de se garer légèrement plus haut, à hauteur du camp Rollot (accès par une piste).

Parking conseillé

Plateau du Lienz, Barèges

Accessibilité



Chien autorisé en laisse

Départ accessible en transports publics